

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1929-1930)
Heft: 3

Artikel: Rapport de la conférence des présidents, 26 janvier 1929 à Olten
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cotisation annuelle reste fixée à frs. 10.—.

Le budget est approuvé dans la forme déterminée par l'assemblée des délégués.

Le président central demande le consentement de l'assemblée générale concernant les points ultérieurs de l'ordre du jour et l'acceptation en globo selon les décisions de l'assemblée des délégués précédente. L'assemblée générale se déclare d'accord avec ce procédé.

Sont admis 28 membres actifs nouveaux selon les propositions de l'assemblée des délégués, tous à l'unanimité, excepté un candidat de la section de Paris (toutes les voix contre deux) et un candidat de la section de St-Gall (toutes les voix contre sept).

La section de Berne propose *Clémin* comme membre du Comité central au lieu de Stauffer

démisionnaire et il est élu selon la recommandation de l'assemblée des délégués.

Communications du Comité central. Il n'y a rien à ajouter au rapport annuel, qui donne l'essentiel sur notre activité.

L'assemblée générale en se solidarisant avec l'assemblée des délégués quant au sujet du „Journal” n'a pas à faire de remarques spéciales, elle appuie les décisions de celle-ci en formulant des desiderata concernant le complément du journal.

Divers. Righini veut qu'on envoie des télégrammes de salutation à notre membre honoraire, Abr. Hermanjat et à Mr. le président de la Commission fédérale des Beaux Arts, Baud-Bovy. On appuie vivement cette proposition.

L'assemblée est close à 11.35 h. A. S.

Rapport de la conférence des présidents, 26 janvier 1929 à Olten.

Présents: Comité central: Liner, Hügin, Stauffer, Blailé, Vibert, Mayer; Présidents de sections ou leurs représentants: Aarau Burgmaier, Basel Burckhardt, Berne Ingold, Fribourg Vonlanthen, Genève Hainard, Lucerne Emmenegger, Neuchâtel Perrin, Paris Huggler, St-Gall Glinz, Soleure Kessler, Tessin Chiesa, Vaud M. Martin, Zurich Righini.

La Section de Munich n'est pas représentée.

Le plus important point de l'ordre du jour était l'affaire du „Turnus”. Le président central donna des éclaircissements sur l'état actuel de l'affaire et les décisions du Comité central lors de la séance du 5 janvier. La Société des Beaux Arts connaît la maladie, dont souffre le „Turnus”, mais on n'a pas encore trouvé le remède. La discussion faisait ressortir le fait, que les opinions des sections sont partagées en ce qui concerne le mode nouveau. La proposition de von Mandach est en premier plan, mais pour nous elle est inacceptable. La prise de position de sections seules révéla que Aargovie, Fribourg, Neuchâtel, Paris, Soleure et Genève votent, plus ou moins conditionnés, pour la proposition de St-Gall, tandis que Bâle veut présenter une proposition à elle, basée sur la bipartition, pourtant pas selon les régions ethniques. Berne et Vaud n'ont pris aucune décision. Le Tessin aussi

est pour la bipartition, mais régionale, cela veut dire: les Allemands et les Romands séparés. Zurich exige absolument la consultation des artistes; on aimerait mieux le „Turnus” encore une fois selon l'ancien système au lieu de maintenant se décider précipitamment. Manifestement la question du „Turnus” n'est pas encore suffisamment mûrie. Surtout la séparation entre Allemands et Romands cause un débat éperdu, finalement Righini formule une proposition pour le comité central: „Le „Turnus” est à organiser pour cette année à l'ancienne manière et éventuellement sans invitations. (Le Comité central a décidé l'affaire en ce sens dans une séance immédiatement subsecente.)

Pour les *questions économiques* il n'y avait pas beaucoup d'intérêt. Si nous ne voulons pas arriver à des discussions sans bords ces affaires nécessitent un examen en détail. En ce cas, Liner l'accentua, il est préférable si nous tenons encore davantage la défense de la position artistique.

Communications des sections. *Argovie:* Le crédit d'art de l'Etat est de 2500 frs. On organisa trois expositions, dont celle d'Olten réalisa 500 frs. de ventes, puis l'exposition habituelle dans le Saalbau avec env. 10,000 frs. de ventes, y inclus 1500 frs. pour les

achats de l'Etat, une exposition de Noël dans le Gewerbemuseum avec des toiles bon-marché. Néanmoins on fit des expériences très mauvaises, peu de fréquentation, ventes pour 1500 frs. pour des gravures et des aquarelles. Le conseil municipal d'Aarau a de nouveau publié des concours pour peintures murales, le collègue Wyler a retenu la commande.

Bâle: Le „Baslerheft” coûte 965 frs., par l'acquisition d'annonces et parce que nous avons donné une partie de l'édition en commission à prix fixe. Exposition sur l'aréol du nouveau musée, ventes 3000 frs. Surplus de la section 300 frs. Pour la Caisse de Secours doit être organisée une action, ou dans la Kunsthalle ou dans un parc.

Berne: Année calme, une exposition à Langenthal, dont la fréquentation, probablement à cause de la Saffa, a été mauvaise. Les recettes de 3585 frs. sont contrariées par 3935 frs. de dépenses, il en ressort un déficit de 350 frs. L'exposition de Noël était bien fréquentée, environ 3000 visiteurs et pour 22,970 frs. de ventes. Pour la Caisse de Secours on arrangerait un bal costumé dans le Kornhauskeller. Un concours pour le pont de Lorraine a été publié pour les sculpteurs domiciliés à Berne. On a pu acquérir 30 membres passifs.

Fribourg: Notre exposition n'a pas réussi, l'Etat s'en est intéressé seulement après la fin, au lieu de le faire pendant la durée, comme l'avait désiré la section, qui toujours a à défendre ses intérêts. La Société des Beaux Arts et les „Amis des Beaux Arts” ont voté une somme de 500 frs. par an, qui sera répartie en trois lots, dont les gagnants versent le reste, pour en acheter une oeuvre.

Genève: Une réunion amicale eut lieu à Rolle pour les membres des sections de Vaud et de Genève, au printemps on répètera cela sur territoire genevois. La „Fête du Rhône” aura lieu à Genève, il y aura aussi une exposition d'art, la section de Genève en a pris toutes les responsabilités, bien qu'elle se voit vis à vis d'une tâche très difficile. Ne peuvent envoyer des oeuvres que les artistes riverains du Rhône. On a l'intention de solliciter l'appui de l'Etat. Toujours encore l'état de Genève n'a rien dans son budget pour l'Art. Cependant le gouvernement a promis d'allouer une subvention pour la „Fête du Rhône”.

Lucerne: La section prospère. Elle a augmenté l'effectif des membres de 41 à 67. Pour l'acquisition de membres passifs on arrangerait une „Fête d'Atelier à Montmartre” (26 janvier 1929).

Paris: La section a actuellement un effectif de 29 membres actifs et quelques candidats. Elle a fait une exposition dans la „Chambre de Commerce” avec 73 oeuvres d'une bonne tenue. On a essayé d'intéresser la colonie suisse à Paris (40,000!) mais malheureusement pas avec plein succès. Notre ministre a présidé le vernissage. Le succès moral a été grand, mais la vente laissait à désirer. La section remercie le Comité central de son témoignage de solidarité, que l'on a ressenti agréablement, vu la situation particulière de la section.

St-Gall: A St-Gall les conditions sont très tristes. A cause des insuccès ailleurs, la section a dû renoncer à une exposition. Un de nos amis a loué un stand de foire et y a vendu de petites toiles, la S. J. Z. a été peu amicale pour nous. Une loterie en faveur de la Caisse de Secours donna un résultat de 700 frs. Nous avons dû faire des expériences désagréables en regard à l'estampe, les membres passifs n'ont pu comprendre cette oeuvre.

Soleure: A un effectif de 9 membres actifs et 40 membres passifs. La fréquence de l'exposition fut satisfaisante, ventes 1700 frs., dont 940 par une loterie. La section désire l'assemblée générale de cette année à Soleure.

Tessin: La situation est très mauvaise. Nous faisons des expositions et nous n'avons rien vendu, nous croyions pouvoir y renoncer pour la dernière année et nous jugions mieux de ne pas exposer. L'Etat a des obligations envers les artistes, il doit désigner dans le budget une somme pour l'avancement de l'Art et des artistes. En ce sens nous nous sommes adressés à l'Etat et nous avons remporté un plein succès. 5000 à 6000 frs. seront disponibles, car on a dû reconnaître notre pétition comme justifiée. Ce succès, nous le considérons comme très important dans sa signification.

Vaud: La section, dont l'effectif des membres va toujours en augmentant, a développé une assez grande activité pendant l'an passé. Le capital pour la future „Maison des Arts”

atteint à ce jour près de 26,000 frs. Pour augmenter encore ce capital on a organisé un bal. Un troisième bal similaire se prépare pour le deux mars prochain, avec le même but. Au nom de la SPSAS la section s'occupa de faire placer sur la maison natale de Rodo de Niderhäusern à Vevey une plaque commémorative. Nous avons une exposition très intéressante, mais le résultat financier ne fut pas particulièrement bon. Pendant la saison du Théâtre municipal de Lausanne nous y installâmes un „Salon de l'escalier“. Pour l'année 1929 le Comptoir suisse envisage pour la foire un Salon d'Art Romand. A noter une réunion amicale des sections vaudoise et genevoise à Rolle, qui sera suivie d'une réunion pareille sur territoire genevois. Après révision des statuts, le comité de trois membres fut porté à cinq membres.

Zurich : Nous avons réussi d'intéresser les autorités cantonales et municipales et nous avons le succès que les allocations des autorités se sont augmentées considérablement. Nous avons lu avec plaisir les compliments sur le *Zurcherheft* dans la Presse suisse. Sur la maison où habita Boecklin, à Zurich, on a fait placer une plaque commémorative. Les fresques de P. Bodmer lui ont valu de la part de la municipalité une commande de 7 panneaux ultérieurs dans le Fraumünster. Elle a versé 87,000 frs. pour des commandes aux artistes. A cause des décorations du Théâtre, on s'est adressé au conseil d'administration, pour faire améliorer des circonstances dont l'effet est, que l'on préfère plutôt des étrangers aux artistes zuricois. Nous avons à déplorer la mort de l'excellent critique et ami Dr. Hans Trog. La municipalité de Zurich a commandé pour cette année 10 fontaines publiques à des sculpteurs zuricois jusqu'à 40,000 frs. Nous insistons, qu'aux concours même de l'architecture, toujours soient consultés les représentants de notre société. La fête „Olympiade“ pour la Caisse de Secours nous a valu 10,600 frs. de recettes, dont la Société des „Amis des Arts zuricois“ a contribué 6510 frs. En mars - février nous aurons notre exposition. Avec la „Police des étrangers“ nous entretenons des relations utiles en ce qui concerne la question des artistes étrangers immigrants. Nous sommes

très sévères dans nos conditions d'admission et l'année passée nous avons rejeté 8 de 10 candidats. En outre concernant les transgressions des candidats, qui ne sont pas encore admis par l'assemblée générale, nous avons adopté dans notre section l'usage de les traiter comme des candidats nouveaux. L'acceptation à une Nationale ne nous suffit pas.

Interpellations et propositions. Berne : La cotisation des membres passifs doit être ordonné comme pour l'an passé, nous proposons d'introduire ce mode. Le Comité central ne pourrait-il pas se charger des coûts de la conférence des présidents pour décharger les Caisses de section ? Nos „Normes“ doivent être réimprimés et mises à la disposition des sections pour l'information des autorités et du public.

Genève : Pour l'avenir on veut qu'avec la lettre de convocation à la Conférence des présidents aussi soit donnée connaissance de l'ordre du jour. De même est nécessaire la publication dans le bulletin et un peu plus précise que dans le dernier numéro.

Lucerne : veut publier un „cahier de Lucerne“ et présente une proposition écrit sur un nouveau mode de la publication de l'estampe.

Neuchâtel : Ne serait-il pas mieux, de charger des spécialistes avec l'élaboration de l'estampe pour obtenir quelque chose d'intéressant et de précieux ? A quoi en sont les budgets d'art dans chaque canton ? Les résultats de l'enquête, sont-ils déjà connus ?

Aargovie : Le Comité central, a-t-il connaissance qu'à Zurich un certain nombre de membres actifs s'est groupé, pour exposer séparément ?

Paris : veut être représenté dans la commission lors du traitement des questions douanières à cause de l'importation affranchie de droits des oeuvres d'artistes suisses à l'étranger.

Soleure : Le Bulletin ne pourrait-il accepter des annonces dont le montant serait à la disposition de la Caisse de Secours ?

Argovie : Désire envoyer une circulaire de propagande, la brochure éditée à son temps rendrait de bons services, ne pourrait on faire usage de ces clichés ?

Genève aimerait que le concours pour entêtes de lettres soit étendu aussi à la langue italienne.

Paris demande pourquoi nos représentants dans la Commission fédérale des Beaux Arts n'ont pas appuyé la section de Paris lorsqu'elle essaya de s'y assurer les moyens pour l'achat d'oeuvres de son exposition?

Communications du Comité central. Nous organiserons en novembre une exposition de la Société, qui remplace la „Semaine d'Art“, prévue par le Künstlerbund suisse, mais qui à cause du manque des moyens ne peut pas être faite. Nous avons exigé la subvention

fédérale pour notre manifestation. — A Mr. le Conseiller fédéral Chuard nous avons adressé lors de sa démission une lettre de remerciement, qui témoigne de notre reconnaissance pour les services qu'il nous a rendus durant son office. — En ce qui concerne le groupe des „séparatistes“ le Comité central ne sait rien de cette fondation. On peut bien exposer en groupe, mais il faut les efforts de tous les artistes pour pouvoir aborder la bonne fin. Le mécontentement de quelquesuns ne devrait pas mener à la séparation. Il doit être clair à chacun de nous qu'il y a le devoir de la discipline.

Mitteilung – Communication.

Es tut uns leid, den Kollegen eine Mitteilung machen zu müssen, welche ohne Zweifel die meisten enttäuschen wird. Wie Sie wohl bemerkt haben, erscheint die Annonce, welche einem Beschluß der Delegiertenversammlung zufolge hätte aufgehoben werden sollen, zum dritten Mal auf dem Umschlag unserer Zeitung. Wir haben alle Anstrengungen gemacht, aber wir suchten vergebens eine befriedigende Lösung. Der Verleger ist durch den Vertrag gebunden, und Orell Füßli-Annoncen haben, angesichts der Umstände, keinerlei Neigung, uns gerade den Raum, der am meisten abwirft, ohne irgendwelche Entschädigung zu überlassen. Trotz alledem hoffen wir, die Sache mit der Zeit verbessern zu können, und wir bitten die Kollegen, uns diesen Schönheitsfehler der Zeitung vorerst noch nachzusehen und weiterhin Vertrauen in unsern guten Willen zu haben. Wir sind ebenso weit entfernt vom übertriebenen Kaufmannsgeiste, wie von einem unfruchtbaren Aesthetizismus, nichtsdestoweniger haben wir die Wirklichkeit, Fragen finanzieller Art ernsthaft in Betracht zu ziehen, da sie das Schicksal unseres Organes bestimmt. Wir hatten zwischen zwei Übeln zu wählen: entweder keine Zeitung, oder Zeitung und Reklame infolgedessen . . . und wir erachteten es als gut, das weniger große dieser Übel zu wählen. *Zentralkomitee.*

Nous regrettons devoir faire une communication, qui sans doute, désillusionnera la plupart de nos collègues. Comme vous avez observé, la réclame, à supprimer selon la décision de l'assemblée des délégués, sur la couverture de notre journal, reparait pour la troisième fois. Nous avons fait tous les efforts, mais en vain nous cherchions une solution satisfaisante. L'éditeur est lié par le contrat et Orell Füssli-Annonces, vue les circonstances, n'ont aucune inclination de nous céder sans rémunération quelconque, l'espace qui rend le mieux. Quand même, nous espérons pouvoir améliorer la chose dans le courant des temps et nous prions les collègues de nous vouloir pardonner d'abord ce défaut de beauté du journal et d'avoir confiance en notre bonne volonté. Nous sommes également loin d'un mercantilisme exagéré comme d'un esthétisme infructueux, néanmoins nous avons à tenir compte de la réalité, questions d'ordre financier, qui détermine le sort de notre organe. Nous avons à choisir entre deux maux: ou point de journal ou journal et réclames conséquamment . . . et nous avons estimé bon choisir le moins grand de ces maux!

Comité central.